



# ACORN Canada

Unir les communautés pour la justice | [acorncanada.org](http://acorncanada.org)

## **Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2019**

Par ACORN Canada

## Liste des recommandations

*Afin d'assurer la compétitivité du Canada, ACORN fait les recommandations suivantes au gouvernement fédéral :*

**Recommandation 1 :** Que le gouvernement améliore l'accès à l'économie numérique en élargissant et en bonifiant le programme Familles branchées pour offrir l'internet à 10 \$ par mois à tous les gens qui se trouvent en deçà de la mesure de faible revenu;

**Recommandation 2 :** Que le gouvernement s'attaque aux problèmes d'accessibilité financière rencontrés par les familles à faible et à moyen revenu en rendant les services bancaires de base plus équitables et en mettant fin aux prêts usuraires;

**Recommandation 3 :** Que le gouvernement s'adapte à la nature changeante du monde du travail en modernisant le système d'assurance-emploi pour le rendre plus équitable, plus accessible et plus représentatif des gens occupant un emploi non conventionnel.

## Introduction

ACORN Canada (Association of Community Organizations for Reform Now, Canada) est une organisation nationale indépendante de familles et d'individus à faible et à moyen revenu. Fondée en 2004, elle a rapidement pris de l'expansion et est devenue l'un des meilleurs porte-voix pour les Canadiens à faible et à moyen revenu, comptant plus de 113 000 membres au Canada. Afin d'assurer la compétitivité du Canada, nous aimerions travailler avec le gouvernement fédéral pour favoriser l'équité numérique, offrir des services financiers équitables et protéger nos travailleurs les plus vulnérables.

## Internet pour tous

La technologie est l'un des instruments clés pour devenir compétitif. Plus de 50 % des emplois de nos jours requièrent que les employés se servent d'une quelconque forme de technologie; avoir une main-d'œuvre compétente sur le plan numérique s'avère de plus en plus important. Or, seulement 59 % des ménages à plus faible revenu sont branchés, comparativement à 94 % des ménages à plus haut revenu. Les membres d'ACORN ont été ravis de voir le gouvernement fédéral assumer son leadership pour remédier à cet écart numérique en lançant le programme Familles branchées, qui offre aux familles à faible revenu l'internet à 10 \$ par mois. Environ 220 000 ménages, soit jusqu'à 600 000 personnes, devraient en bénéficier, ce qui permettra de garder approximativement 20 millions \$ dans les poches des parents à faible revenu.

Nous croyons que l'initiative Familles branchées rendra le Canada plus compétitif, car les familles et les individus à faible revenu pourront développer des compétences cruciales et profiter des occasions qui se présentent en prenant part à l'économie numérique. Toutefois, plusieurs membres d'ACORN à faible et à moyen revenu n'ayant pas d'enfants nous disent que le coût de l'internet reste une barrière à son accès. Les résultats préliminaires d'une nouvelle étude d'ACORN indiquent que 82 % des répondants n'ayant pas d'enfants jugent que l'internet est trop dispendieux. Nous croyons fermement que l'internet à 10 \$ par mois devrait être offert à tous les ménages à faible revenu, pas uniquement ceux qui ont des enfants.

Voici quelques commentaires de membres d'ACORN à faible et à moyen revenu :

*« J'aimerais avoir un service plus rapide et plus stable, mais je n'en ai pas les moyens. »*

- Québec

*« Je n'utilise jamais l'internet... l'une des principales raisons est que je n'ai pas les moyens d'acheter un ordinateur. Je n'ai même pas de cellulaire, juste un téléphone résidentiel. Si les appareils et l'internet coûtaient moins cher, j'en profiterais sûrement. Ma femme a longtemps été comme moi et ne se servait jamais de l'internet, mais quand elle a commencé à chercher du travail, elle a dû se mettre à l'utiliser pour décrocher un emploi. Sans l'internet, c'est impossible de trouver du travail de nos jours. »*

- Alberta

*« Je suis une femme célibataire qui habite dans un quartier plus ou moins sécuritaire et qui utilise l'internet public partout où je peux, mais parfois, je me fais harceler par des gens de mon quartier. »*

- Québec

« *Tout le monde me dit d'aller surfer sur le net. Mais comment faire si je ne sais pas du tout comment m'y prendre?* »

- Colombie-Britannique

Les Néo-Écossais à faible revenu ont été profondément déçus d'apprendre qu'Eastlink s'est retirée du programme. La loterie des codes postaux fait en sorte que les familles à faible revenu subissent une iniquité numérique en raison de leur emplacement. Une prochaine étape cruciale dans le programme Familles branchées sera de s'assurer que toutes les compagnies de télécommunications participent pour atteindre l'équité numérique à travers le pays.

Les gens à faible revenu ont besoin que le gouvernement fédéral élargisse le programme Familles branchées pour inclure *toutes les personnes en deçà de la mesure de faible revenu* et qu'il décrète *la participation obligatoire de tous les fournisseurs de télécommunications* afin d'éliminer les barrières géographiques et de coût qui les empêchent de participer à l'économie numérique.

### **Services bancaires équitables**

Jusqu'à 47 % des travailleurs canadiens disent vivre de chèque de paie en chèque de paie. Pour ces gens dans une situation précaire, une seule dépense inattendue pourrait entraîner une spirale de dettes. ACORN a découvert que plusieurs d'entre eux sont marginalisés financièrement. Près de 15 % des Canadiens ont un accès limité à des services bancaires : ils possèdent un compte à la banque, mais celui-ci ne répond pas à leurs besoins pour diverses raisons, par exemple des frais de 48 \$ pour fonds insuffisants dans la plupart des banques, aucune protection de découvert pour les urgences ou une impossibilité d'obtenir du crédit à faible taux d'intérêt, ou encore parce qu'ils sont désavantagés géographiquement. On estime que 1 774 succursales de banque ont fermé depuis 1990. Et ce sont souvent des prêteurs à taux d'intérêt élevé qui prennent leur place.

Ces prêteurs ont recours à des taux usuraires et misent souvent sur l'emprunt répétitif comme modèle d'affaires, ce qui fait que beaucoup trop de Canadiens tombent dans le piège de l'endettement. Un sondage mené par ACORN en 2016 a révélé que seulement 4 % des personnes qui utilisent des services de prêt à taux d'intérêt élevé préfèrent cette option; la majorité n'a pas le choix.

Soumis à une réglementation provinciale, les prêteurs sur salaire ont dû se conformer à de nouvelles protections du consommateur au cours des dernières années. Il s'agit d'un développement positif, mais en raison de la réglementation accrue, plusieurs de ces prêteurs se sont mis à offrir d'autres types de prêt. TransUnion rapporte que les dettes de prêt à tempérament augmentent plus rapidement que tout autre type de dette au Canada. En 2017, environ 6,4 millions de Canadiens détenaient un prêt à tempérament. Ce sont généralement des prêts sans garantie allant jusqu'à 15 000 \$, avec des versements fixes sur une période allant jusqu'à trois ans. Les taux d'intérêt peuvent atteindre 59,9 %, ce qui frôle le plafond fédéral de 60 %.

Des recherches effectuées récemment par ACORN démontrent que le quart des gens aux prises avec une lourde dette – au point de devoir demander une aide professionnelle – ont fait affaire avec un prêteur à taux d'intérêt élevé. Parmi les prêteurs à taux d'intérêt élevé les plus répandus, Money Mart est le plus gros prêteur sur salaire au Canada et 37 % des individus ayant une lourde dette l'ont

comme créancier. Money Mart offre aussi des prêts à tempérament. Un tiers des personnes lourdement endettées ont fait affaire avec le prêteur à tempérament Fairstone.

***Étude de cas : Donna Borden – Prêt à tempérament de CitiFinancial (maintenant Fairstone)***

*Donna Borden, membre d'ACORN, a emprunté 10 000 \$ à CitiFinancial en 2003. Elle voulait ainsi consolider certaines dettes après s'être vue refuser un prêt de consolidation par sa banque. Sept ans plus tard, Donna avait payé 25 000 \$ d'intérêt et devait encore 10 000 \$. Mal informée, elle avait pris une assurance de 2 600 \$ sur son prêt de 10 000 \$ et a dû payer de l'intérêt sur l'assurance également. De plus, le prêteur a modifié les termes du prêt de Donna à maintes reprises sans l'aviser et lui a chargé plusieurs frais de refinancement. Donna a tenté d'obtenir de l'aide, mais a découvert que les autres institutions financières offrant des prêts à tempérament étaient sous-réglées et que peu d'information était disponible pour les consommateurs au sujet de ces types de prêts à taux d'intérêt élevé.*

Voir la vidéo où des responsables d'ACORN partagent leurs expériences de prêt usuraire en cliquant [ici](#).

Les membres d'ACORN à faible et à moyen revenu pressent le gouvernement fédéral d'assumer son leadership en se dotant d'une stratégie nationale contre les prêts usuraires afin de résoudre les problèmes interjuridictionnels et les zones grises qui permettent aux prêteurs d'abuser de nos citoyens les plus vulnérables. Plus précisément :

- Mandater les banques de fournir un accès à du crédit à faible taux d'intérêt pour les urgences;
- Mandater les banques d'offrir une protection de découvert à faible taux d'intérêt;
- Mandater les banques de ne pas imposer de retenues sur les chèques;
- Mandater les banques de réduire les frais pour fonds insuffisants de 45 \$ à 10 \$;
- Encourager les alternatives aux prêteurs usuraires, comme les services bancaires postaux et les produits de coopératives financières conçus pour les familles à faible et à moyen revenu;
  - *Sans une alternative, plusieurs Canadiens à faible revenu n'ont pas le choix de recourir aux services d'un prêteur usuraire. Le gouvernement fédéral pourrait s'attaquer à ce problème en offrant un prêt abordable pour les urgences. Cette approche est employée par des gouvernements dans d'autres pays et juridictions. Par exemple, le gouvernement du Royaume-Uni offre des prêts sans intérêts de 100 £ à 800 £ pour les bénéficiaires admissibles, avec une période de remboursement de deux ans.*
- Se doter d'une stratégie nationale contre les prêts usuraires;
- Créer un système national de surveillance en temps réel (ou une base de données) pour aider à mettre un frein aux prêts avec refinancement;
- Modifier le Code criminel pour réduire le taux d'intérêt maximal de 60 % à 30 %.

### **Assurance-emploi**

Seulement 39 % des individus sans emploi reçoivent de l'assurance-emploi. Les femmes sont disproportionnellement touchées – elles sont plus susceptibles d'occuper un emploi précaire ou à

temps partiel que les hommes, mais seulement le tiers des femmes sans emploi sont admissibles à l'AE. Dans le passé, le gouvernement a enregistré des milliards de dollars de surplus dans la caisse de l'AE pendant que des gens sans emploi ou sous-employés écopaient. Les résultats préliminaires d'un sondage mené auprès de 256 membres d'ACORN au Canada indiquent que près du tiers d'entre eux se sont vus refuser l'AE. La principale raison du rejet des demandes d'AE est le manque d'heures de travail admissibles. Par conséquent, plusieurs répondants ont dû se tourner vers les banques alimentaires, emprunter à des membres de leur famille ou bien accumuler les dettes pour survivre. Parmi les répondants ayant obtenu de l'AE, 78 % disent que le montant des prestations n'est pas suffisant pour répondre à leurs besoins de base, comme le loyer, la nourriture ou les médicaments.

Voici quelques commentaires de membres d'ACORN à faible et à moyen revenu :

*« L'AE ne suffit pas à couvrir les dépenses de subsistance. La durée des prestations est trop courte. C'est trop stressant de faire une demande, surtout quand il y a un différend avec l'employeur. »*

- Ontario

*« L'attente est beaucoup trop longue pour un service auquel on a contribué. Le temps, c'est de l'argent, et les gens vont perdre leur appartement ou leur logis comme ça m'est presque arrivé à deux reprises. »*

- Colombie-Britannique

*« Le taux de remplacement de revenu est nettement trop bas. Il n'y a pas assez d'aide pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec un ordinateur. »*

- Québec

*« Certaines des questions pour l'admissibilité portent à confusion et le processus est intimidant. On a l'impression de passer par quelques étapes inutiles. J'ai attendu 6 semaines pour obtenir ma première prestation pendant mon congé médical. C'est un peu exagéré. J'aurais pu être en retard sur mes paiements de loyer si mon colocataire ne m'avait pas aidé. »*

- Nouvelle-Écosse

Le système d'AE doit être modernisé et rendu plus équitable, plus accessible et plus représentatif des gens occupant un emploi non conventionnel, plus précisément :

- Réduire le temps nécessaire entre la perte d'emploi et le moment pour demander de l'AE;
- Réduire le nombre d'heures de travail nécessaires pour être admissible à 360 heures;
- Remédier aux inégalités basées sur le sexe et la race dans le système de l'AE;
- Rendre les demandes plus faciles à faire en ligne;
- Développer des moyens pour les travailleurs précaires d'avoir accès à l'AE;
- Allouer une plus grande flexibilité aux prestataires;
- Abolir les exigences punitives en ce qui concerne la recherche d'emploi;
- Assouplir les restrictions de voyage pour les prestataires;

- Les travailleurs admissibles devraient recevoir des prestations sans atteinte à leur vie privée;
- Les prestations devraient être basées sur les meilleures semaines de revenu d'un travailleur et non les pires;
- Augmenter les prestations à 75 % du salaire;
- Favoriser de bons emplois grâce à des formations sur le marché du travail et s'associer à des projets d'infrastructures gouvernementaux pour s'assurer que les communautés sortent de la pauvreté.

### **Conclusion**

Le monde du travail évolue, la technologie progresse et les travailleurs doivent garder leurs compétences à jour. Pendant ce temps, plusieurs Canadiens ont de moins en moins les moyens de payer pour leurs besoins de base. Favoriser la compétitivité dans cet environnement en évolution requiert des politiques qui répondent aux besoins de nos membres les plus vulnérables. ACORN a hâte de travailler avec le gouvernement fédéral pour atteindre cet objectif.

Merci d'avoir examiné notre mémoire. N'hésitez pas à communiquer avec ACORN si de plus amples informations vous étaient nécessaires :

**Courriel : [canadaacorn@acorncanada.org](mailto:canadaacorn@acorncanada.org)**

**Téléphone : (416) 461-5322**